

Le Congrès des Clubs Soroptimist

Le Congrès International des Clubs Soroptimist s'est réuni cette semaine à Paris. Mme le Dr Noël, présidente de la Fédération Européenne et ses actives collaboratrices parisiennes, Ripa de Roveredo, Dalbouze, Hubsch, Kraemer-Bach, Brana, peuvent se féliciter de son succès.

Séances de travail, réceptions, promenades, banquet, tout fut à la fois gai, animé et parfaitement réussi.

Comme on le sait, les Clubs Soroptimist (du mot américain *sorority* correspondant chez nous à *fraternité*) comprennent non pas, selon l'habitude des clubs professionnels, de nombreuses personnalités de même activité, mais au contraire, comme dans les clubs rotariens, *une seule* représentante pour chaque profession.

« Il paraît vain d'ajouter ici que ces professionnelles « choisies » sont presque toutes épouses et mères et qu'elles joignent à l'expérience d'une profession ou des affaires l'expérience pratique de la vie familiale. En se groupant, elles n'ont pas pour but de regarder sans réagir, les difficultés de l'existence actuelle, mais au contraire, de chercher en commun les moyens d'être plus fortes pour s'entraider et accroître dans le monde le rayonnement de l'activité féminine.

Les séances du Congrès furent consacrées le matin à « la vie des clubs »; l'après-midi à « la situation professionnelle des femmes ».

Nous donnerons après les vacances quelques-uns des rapports les plus caractéristiques. Mais dès aujourd'hui nous voudrions donner un aperçu de ces travaux, qui nous ont révélé chez les femmes Soroptimist des tendances féministes, bien faites pour nous réjouir.

(La suite, page 4)

Le Congrès des Clubs Soroptimist

(FIN)

« Travaillons, déclara à la première séance Mrs. Crehan, présidente sortante de la Fédération Américaine, à l'affranchissement économique des femmes. Etablissons un bureau d'informations concernant les diverses carrières ouvertes aux femmes afin de les aider à mieux comprendre les conditions actuelles de la structure économique et les possibilités de développement dans leur profession. Efforçons-nous aussi d'étendre le nombre des carrières féminines. Créons enfin une caisse d'assistance soit par des prêts d'honneur, soit par des bourses octroyées aux femmes qui en sont dignes. »

Mme le Dr Loewenstein-Brill, présidente des Soroptimistes de Vienne, s'éleva contre la loi autrichienne du *double salaire* qui retire aux femmes mariées les droits qui lui ont été reconnus par la nouvelle constitution et les obligent à abandonner leur situation lorsque leur mari est au service de l'Etat. En terminant l'orateur proposa les vœux suivants :

1) que toutes les carrières soient ouvertes aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes, avec les mêmes possibilités de gains et d'avancement;

2) que toute législation apportant, directement ou indirectement, des différences de traitement, même sous le masque de la protection de la maternité ou de la famille, soit écartée comme contraire au principe fondamental de l'égalité des droits entre les deux sexes;

3) que la collaboration de la femme puisse s'exercer dans tous les domaines : école, parlement, ministère.

Ms le Dr Garot, d'Anvers, s'indigna qu'en Belgique le notariat, la magistrature et les carrières administratives soient encore fermées aux femmes.

« On se plaint, signale-t-elle aussi, que trop de femmes amateurs font dans les métiers une concurrence déloyale aux hommes ». Et Mme Garot protesta avec énergie contre la proposition du Père Rutten qui porte une grave atteinte à la dignité féminine.

Mme Kann, déléguée de l'Esthonie, signala que la femme esthonienne en luttant aux côtés de l'homme pour l'indépendance de son pays a conquis les mêmes droits civiques et économiques que lui. Les Esthoniennes travaillent en masse; seules 4 % d'entre-elles n'exercent aucune profession. Aussi de nombreuses lois protègent-elles le travail féminin. Les unions professionnelles sont communes aux deux sexes. Cependant dans ce pays si favorable à l'essor du travail féminin certains postes sont encore interdits aux femmes : l'université, le notariat, la magistrature. « Mais l'avenir est devant nous », s'exclama l'énergique et sympathique présidente, nous sommes prêtes à lutter encore !

A la deuxième séance Miss Adams, de Grande-Bretagne, donna quelques chiffres intéressants. 6.000 femmes sont médecins; les dentistes femmes sont environ 400; les avocats 100; les avouées 200; les experts comptables 200; les femmes architectes 100. Une femme est chef d'un laboratoire municipal. Mais on en trouve aussi dans l'aviation et naturellement dans les carrières médico-sociales.

Mme de Spour, de Hongrie, fit un tableau assez noir de la situation des femmes de son pays. Par contre Mme Linden, de Norvège, estime que les Norvégiennes ne peuvent pas se plaindre.

Nous publierons ces deux intéressants rapports ainsi que celui de Mme Letellier qui présenta la situation du travail des femmes en France.

On entendit le troisième jour les rapports très documentés de la Suisse et de la Hollande. Dans ces derniers pays le nombre des femmes n'a fait que s'accroître, mais on cherche de plus en plus à leur retirer les bonnes situations.

La lutte contre le travail des femmes mariées a déjà amené une réduction des mariages.

En Suisse, la situation est difficile pour les femmes; même dans l'industrie on emploie moins de femmes et le même phénomène se reproduit presque partout, sauf dans le commerce où on a tendance à les employer en plus grand nombre.

Nous donnerons plus tard les intéressants renseignements apportés par la Présidente du Club Soroptimist de Genève qui, comme Mme Hubsch, de Hollande, met son espoir dans le développement des carrières sociales.

Et le congrès se termina par le vœu suivant adopté à l'unanimité :

Considérant que le Droit au Travail est sacré pour tous les individus,

qu'actuellement, sous des prétextes fallacieux, certains gouvernements restreignent arbitrairement ce droit à quelques catégories de femmes,

que les Soroptimistes, qui s'interdisent tout débat d'ordre politique, exigent cependant que les femmes puissent travailler à leur guise, avoir accès à tous les métiers et professions comme les hommes de leur pays, et posséder des possibilités égales de salaire et d'avancement pour des aptitudes égales.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL SOROPTIMIST DÉCLARE :

que les Soroptimistes sont prêtes à lutter toutes pour la défense et la réalisation de cette réforme et à rappeler, lorsqu'il sera nécessaire, aux gouvernements qui seraient tentés de l'enfreindre, ce principe de droit naturel et intangible.

Dans ce court compte-rendu nous n'avons pu donner de détails sur la fête magnifique offerte par Mme Nocart, ni sur les discours prononcés dans les différents banquets. Nous voudrions seulement retenir quelques-unes des paroles prononcées à la fin du Congrès par Mlle Ripa de Roveredo : « Ce congrès, dit-elle, fut une leçon de courage féministe; la femme a pour devoir d'exiger son droit à la vie et d'affirmer que de sa confiante collaboration avec l'homme pourra sortir le salut du monde. La situation critique que nous traversons est due à des intérêts individuels égoïstes; les hommes doivent s'entendre s'ils veulent vivre et défendre notre civilisation. Actuellement ils sont aveuglés par des formules périmées. Les femmes qui ont une conception plus simple de l'existence, l'habitude du recueillement et du silence, ont gardé vivantes en elles les forces morales et spirituelles auxquelles le monde entier aspire. Ayons donc le courage de nos idées; sachons affirmer ce qui est vrai et juste et la cause de la femme doit triompher par la sagesse et l'amour. »

Retenons également du discours de M. Dalbouze, qui présidait le déjeuner offert par la Fédération nationale des clubs français, cette déclaration émouvante : « L'homme, dit-il, ne doit pas craindre de voir la femme acquérir les mêmes droits que lui; soucieux de sa dignité, il doit être également soucieux de la dignité de sa femme. »

Enfin, pour terminer, n'oublions pas l'ovation faite à Mme Noël par toutes les congressistes, ovation bien méritée pour tout le travail accompli par elle à travers le monde en faveur des clubs soroptimistes, d'où doit rayonner la fraternité et l'entraide féminines.

C. B.

1934-21-07
n° 1118